

Date de soumission : 30/11/2022 | Date d'acceptation : 17/03/2023 | Date de publication : 29/04/2023



## Au-delà du locuteur

## Beyond the speaker

Dominique MAINGUENEAU<sup>1</sup>

Sorbonne Université | France

dominique.maingueneau@sorbonne-universite.fr

**Résumé :** Cette contribution s'intéresse à deux dispositifs d'énonciation qui permettent de détacher des énonciations des échanges ordinaires : l'aphorisation, c'est-à-dire les phrases qui n'appartiennent pas à des textes, et les « messages » divins extraits des corpus sacrés dans les religions du Livre. Tous deux impliquent une source d'énonciation qui excède la position des locuteurs ordinaires. Je commence par rappeler les caractéristiques de l'énonciation aphorissante, puis je décris la situation singulière des interprètes qui doivent « faire parler » les textes sacrés. Pour finir, je combine ces deux phénomènes en évoquant la pratique du sermon catholique au XVII<sup>e</sup> siècle où le prédicateur devait commenter une aphorisation extraite de la Bible. Cette pratique fait apparaître une hétérogénéité énonciative d'une grande complexité.

**Mots-clés :** hétérogénéité énonciative, locuteur, aphorisation, cadre herméneutique, discours religieux, sermon.

**Abstract :** This contribution focuses on two enunciation devices that allow us to detach enunciations from ordinary exchanges: aphorisation, i.e. sentences that do not belong to texts, and divine "messages" extracted from sacred corpora in the religions of the Book. Both involve a source of enunciation that exceeds the position of ordinary speakers. I begin by recalling the characteristics of aphorisation, then I describe the singular situation of the interpreters who must "make the sacred texts speak". Finally, I combine these two phenomena by evoking the practice of the Catholic sermon in the 17th century where the preacher had to comment on an aphorisation extracted from the Bible. This practice reveals an enunciative heterogeneity of great complexity.

**Keywords:** Enunciative heterogeneity, speaker, aphorization, hermeneutical framework, religious discourse, sermon.



---

<sup>1</sup> Auteur correspondant : Dominique MAINGUENEAU | dominique.maingueneau@sorbonne-universite.fr

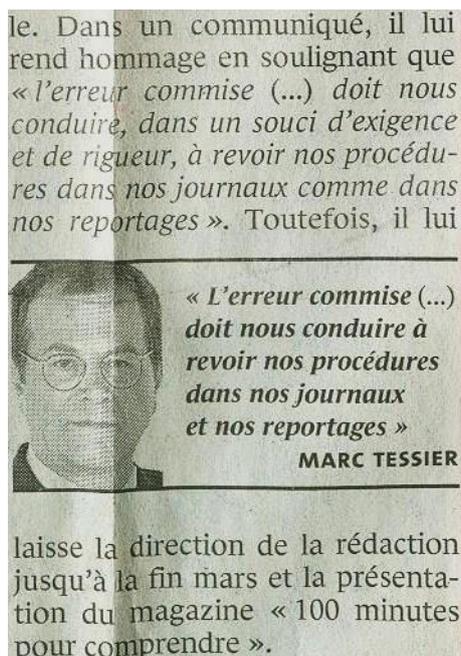
Telle qu'elle a été développée par J. AUTHIER-REVUZ à partir des années 1970 (Authier-revuz, 1982, 1996), la problématique de l'hétérogénéité présente deux faces : une face proprement linguistique, où sont analysés un certain nombre de faits de langue qui manifestent une « non-coïncidence du dire » et une face philosophique, qui associe des penseurs comme Lacan, Althusser et Bakhtine dans une certaine théorie du Sujet. La première prend le nom d'hétérogénéité « montrée », la seconde d'hétérogénéité « constitutive ». Dans cette problématique, ce sont là deux faces de la même réalité ; mais force est de constater que l'exploitation qui en a été faite par les linguistes, sauf exceptions notables, a consisté à s'intéresser aux phénomènes linguistiques et à négliger la philosophie du Sujet qui lui était liée. Cette dissociation est en grande partie la conséquence de l'attitude des linguistes, qui en règle générale cherchent avant tout à modéliser des faits de langue et se défont des réflexions d'ordre philosophique.

L'exemple des articles de Benveniste regroupés dans la section « L'homme dans la langue » des *Problèmes de linguistique générale* est à cet égard révélateur. Ils ont été intensément exploités dans la linguistique francophone car c'est là qu'à partir d'une étude des déictiques s'est développée une théorie de l'énonciation. Mais on y trouve aussi des thèses philosophiques ; celle-ci par exemple : « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' « ego » (p. 259). Des prises de position de ce type étaient peut-être importantes pour Benveniste, mais dans leur grande majorité les linguistes ne les prennent pas en compte. Ils se gardent en général de sortir de leur domaine quand ils mènent leurs recherches. Ils ne peuvent ignorer cependant que leurs travaux viennent souvent alimenter des débats philosophiques et qu'eux-mêmes, à leur insu ou non, véhiculent des présupposés sur le langage et le Sujet, une philosophie spontanée qui informe leurs travaux. Il est encore plus difficile de l'ignorer quand on aborde, comme je vais le faire ici, deux dispositifs de « non-coïncidence » - l'aphorisation et la parole divine - qui portent sur le locuteur lui-même. L'un relève plutôt d'une linguistique de l'énonciation, l'autre de l'analyse du discours, mais dans les deux cas il s'agit d'énonciations dont la source excède la position des locuteurs ordinaires.

## 1. L'aphorisation

Je ne vais pas revenir en détail sur la notion d'aphorisation (Maingueneau, 2012), mais seulement considérer quelques-unes de ses implications quant à la question qui nous intéresse ici. Cette problématique s'appuie sur l'idée que l'énonciation d'une phrase hors d'un texte n'est pas du même ordre que l'énonciation où les phrases sont intégrées dans des textes, traces d'une activité discursive, d'un genre. À l'intérieur de l'énonciation aphorissante il faut cependant distinguer celles qui sont « primaires », c'est-à-dire qui ont été conçues pour être autonomes (slogan, devise, proverbe...), et celles qui sont « secondaires », c'est-à-dire qui ont été extraites d'un texte, monologal ou dialogal. Les aphorisations primaires impliquent une polyphonie où le locuteur présente le point de vue d'un énonciateur qui fait autorité (la Sagesse des nations pour les proverbes, par exemple) tout en montrant qu'il partage ce point de vue. L'aphorisation secondaire, en revanche, est une citation qui ressortit au style direct. Un grand nombre d'aphorisations secondaires qui circulent dans les médias sont attribuées à des individus notoires : des personnages historiques, des acteurs, des sportifs... : « Je pense donc je suis » (Descartes), « I have a dream » (M. Luther King), « Vive le Québec libre ! » (Général de Gaulle), etc. Mais peuvent être également aphoriseurs - c'est-à-dire les énonciateurs d'une aphorisation - tous ceux dont la parole est supposée importer à un moment et en lieu déterminés : leur phrase apparaît par exemple dans les titres de presse s'ils sont liés d'une manière ou d'une autre à des événements saillants. En fait, l'aphoriseur idéal est l'aphoriseur mort : il n'énonce plus dans une situation de communication particulière, il parle à tout le monde, il dit des paroles mémorables.

L'aphorisation secondaire est une citation, mais ce n'est pas une citation ordinaire. Elle ne se présente pas, en effet, comme un fragment de texte, mais comme un énoncé auto-suffisant, situé à la fois « dans » le texte qui l'accueille et « hors » de tout texte. Alors que les citations en style direct peuvent être de longueurs très variables (du mot au texte entier) et restituer un certain nombre de caractéristiques du texte source, la logique de l'aphorisation est d'effacer aussi bien les marques d'inscription de la phrase dans un environnement textuel que son appartenance à un genre de discours. Elle se présente comme proférée sur une autre scène. À cet égard, rien de plus significatif que ces articles de presse qui présentent deux fois le « même » énoncé : inséré dans le corps du texte, et repris hors du texte sous forme d'aphorisation. C'est le cas dans cet exemple :



Dans le corps de l'article, le locuteur responsable de la citation en style direct est un « il » qui désigne l'un des personnages du récit raconté par le journaliste. Dans l'aphorisation, on n'a plus affaire à la parole d'un personnage : isolé dans une cellule séparée par deux traits du reste du texte, l'aphoriseur associé à un visage s'adresse directement au lecteur. Le nom propre en dessous écrit en lettres capitales fonctionne aussi comme une signature, et non comme la simple désignation. L'individu nommé « Marc Tessier » se présente ainsi deux fois, avec deux statuts distincts : comme locuteur dans le corps de l'article, et comme aphoriseur, associé à la photo.

L'aphorisation atteint un rendement maximal quand l'aphoriseur se convertit en auteur d'une phrase qui inspire une vie, une démarche, une entreprise. On trouve ainsi sur le blog d'un consultant en management :

« Tout commence par une interruption », a écrit Paul Valéry. J'ai été frappé par cette phrase à sa première lecture, il y a quelques années. D'emblée elle résonnait, sans que je sache mettre des mots bien clairs pour la traduire. Quelque chose me parlait.

Le locuteur revient à cet instant singulier où s'inscrit dans la mémoire la phrase qui va animer toute une vie.

Évoquant le développement de la linguistique en France dans les années 1960-1970, Julia Kristeva, évoque la figure de Benveniste :

Benveniste représente très bien la même tendance, disons transitive, ou transitionnelle. Je me rappelle deux phrases de lui. J'en ai cité une, je crois, dans un petit article de Tel Quel : « Mais vous savez, madame, je ne m'intéresse qu'aux petites choses, le verbe être, par exemple. » Évidemment, le verbe être n'est pas que linguistique, il convoque aussi bien

Platon qu'Héraclite ou Heidegger ; il débordait tout de suite les disciplines (Chevalier & Encrevé (dir.), 2006 : 268).

Rien n'obligeait Julia Kristeva à citer des aphorisations. Mais l'évocation d'une personnalité prestigieuse et décédée appelle naturellement une aphorisation qui est censée emblématique de sa pensée. On y retrouve le topos qui inverse les hiérarchies apparentes du monde : la plus petite chose est la plus grande, les derniers seront les premiers... Car le verbe « être » n'est pas une « petite chose », il touche aux fondements de la philosophie. Et comme tout véritable inspirateur, Benveniste « débordait tout de suite les disciplines ». Curieusement, cette aphorisation ne possède pas les attributs prototypiques d'une « sentence » mémorable. Au lieu de commencer l'aphorisation par « je ne m'intéresse... », Kristeva a conservé des traces de son contexte source : le connecteur « mais », qui enchaîne sur une intervention antérieure, l'apostrophe « madame » et l'incise phatique « vous savez » qui mettent en scène un allocutaire particulier. On peut supposer que l'ethos poli et modeste qui en ressort manifeste qu'il s'agit d'un vrai Maître, à la mesure de sa doctrine : l'étude du verbe être implique en réalité une réflexion métaphysique, l'homme modeste est en réalité un maître à penser. Quant au « madame », on peut penser qu'il permet d'inscrire Kristeva dans l'aphorisation, qui fonctionne comme une sorte de passage de témoin : Kristeva se réclame elle-même de cette démarche de Benveniste, qu'elle dit « transitive ou transitionnelle ». Et c'est précisément parce qu'elle est emblématique de cette démarche que l'aphorisation s'est fixée dans sa mémoire.

Ici « Madame » réfère à la personne qui a extrait cette aphorisation. C'est là un phénomène exceptionnel. En général, l'« extracteur » (quand ce n'est pas le locuteur lui-même : « comme je le dis souvent... ») reste dans l'ombre. C'est en effet l'aphoriseur qui est mis au premier plan, alors même qu'il a fallu l'intervention d'un tiers pour constituer l'aphorisation, alors même que l'aphoriseur, présenté comme la source de l'énoncé, en est aussi le produit : Valéry ou Benveniste n'ont pas été des aphoriseurs qui s'adressent à un auditoire indéterminé, ils n'ont pas dit une phrase, mais un texte dont quelqu'un a extrait une phrase.

## 2. La parole divine

Il existe un autre type d'énonciation asymétrique, bien différente, où la source est une personne identifiée mais qui n'est pas un locuteur au sens usuel du terme : la parole de Dieu, telle qu'elle se manifeste dans les religions du Livre. Ce type de corpus est en général délaissé par les analystes du discours, qui privilégient massivement les interactions orales spontanées, les allocutions politiques, la presse, la publicité, etc. Mais cette restriction des corpus n'a pas de véritable justification épistémologique : il n'y a aucune raison pour que les corpus prestigieux (religieux, littéraires, philosophiques, juridiques, scientifiques...) restent hors de la portée des analystes du discours, surtout quand on considère le rôle majeur que joue aujourd'hui le fait religieux dans le monde.

Le croyant est appelé à se mettre à l'écoute de la parole divine pour régler sa vie. Mais la source de cette parole n'est pas un locuteur ordinaire : c'est de manière indirecte, à travers la lecture de textes sacrés, qu'il s'adresse aux hommes.

Il est vrai que Dieu est parfois présenté comme un locuteur, mais c'est dans les textes, sur le mode du discours rapporté au style direct. Dans la Bible on trouve ainsi des récits où Dieu parle à un allocutaire humain qui est en général un être d'exception, qui assure la médiation entre Dieu et l'humanité ordinaire. C'est le cas de Moïse :

Yahvé dit à Moïse : "Je vais faire pleuvoir pour vous du pain du haut du ciel. Les gens sortiront et recueilleront chaque jour leur ration du jour ; je veux ainsi les mettre à l'épreuve pour voir s'ils marcheront selon ma loi ou non. Et le sixième jour, quand ils prépareront ce qu'ils auront rapporté, il y en aura le double de ce qu'ils recueillent chaque jour." Moïse et Aaron dirent à toute la communauté des Israélites : "Ce soir vous saurez que c'est Yahvé qui vous a fait sortir du pays d'Égypte et au matin vous verrez la gloire de Yahvé. Car il a entendu vos murmures contre Yahvé. (Exode 16, 4-7 ; trad. *Bible de Jérusalem*)

Beaucoup plus rarement, Dieu écrit sur la pierre, un support à la mesure de son autorité. Dans l'épisode des Tables de la Loi données à Moïse, le récit ne dit rien de l'opération de gravure elle-même : « Dieu lui [= Moïse] remit les deux tables du Témoignage, tables de pierre écrites du doigt de Dieu' (Exode 31, 18). On peut également évoquer l'épisode du Livre de Daniel où pendant le banquet du roi Balthasar apparaît une main humaine qui écrit l'énoncé transcrit habituellement en français sous la forme « Mané, Thécél, Pharès » :

On apporta donc les vases d'or et d'argent pris au sanctuaire du Temple de Dieu à Jérusalem, et y burent le roi et ses seigneurs, ses concubines et ses chanteuses. Ils burent du vin et firent louange aux dieux d'or et d'argent, de bronze et de fer, de bois et de pierre. Soudain apparurent des doigts de main humaine qui se mirent à écrire, derrière le lampadaire, sur le plâtre du mur du palais royal, et le roi vit la paume de la main qui écrivait. (Daniel 5, 4-5)

Lorsqu'on dit que Dieu parle aux fidèles à travers les textes sacrés, il est clair que ce n'est pas de ces paroles au style direct ou de ces inscriptions sur la pierre qu'il s'agit. S'ils lisent ces passages où Dieu se comporte comme un locuteur, ils ne vont pas considérer que ce sont ces paroles au style direct qui s'adressent à eux, mais le texte où elles figurent. Peu importe qu'un texte sacré contienne ou non un fragment de la parole de Dieu sous forme de discours rapporté : le fidèle est censé accéder à un message que lui adresse Dieu en interprétant convenablement le texte.

Encore faut-il, pour ce faire, que le fidèle s'appuie sur des procédures d'interprétation qui permettent de convertir un ensemble textuel de taille très variable en « message ». L'existence d'un corpus de textes sacrés présuppose l'existence d'une institution qui non seulement les a choisis et en a stabilisé le signifiant, mais encore a institué un certain nombre de pratiques de lecture et de commentaire. Ces pratiques impliquent elles-mêmes des médiateurs légitimes, des interprètes capables d'extraire un message qui soit à la fois susceptible d'aider les fidèles et conforme à l'orthodoxie. L'épisode du festin du roi Balthasar, évoqué plus haut, a ici valeur exemplaire. En effet, le récit n'est pas centré sur l'apparition de l'énoncé mais sur le problème que soulève son déchiffrement :

Et le roi dit aux sages de Babylone: « Quiconque lira cette écriture et m'en découvrira l'interprétation, on le vêtira de pourpre, on lui mettra une chaîne d'or autour du cou et il gouvernera en troisième dans le royaume. » Alors, accoururent tous les sages du roi; mais ils ne purent ni lire l'écriture ni en faire connaître l'interprétation au roi. (Daniel 5, 7-8).

Seul le prophète Daniel saura interpréter cet énoncé envoyé par le Dieu des Juifs à un roi babylonien. Le sens littéral est en effet inintelligible à quelqu'un qui n'entretient pas une relation privilégiée avec son auteur :

L'écriture tracée, c'est : Mené, Mené, Teqel et Parsîn. Voici l'interprétation de ces mots : Mené : Dieu a mesuré ton royaume et l'a livré ; Teqel : tu as été pesé dans la balance et ton poids se trouve en défaut ; Parsîn: ton royaume a été divisé et donné aux Mèdes et aux Perses. (Daniel 5, 25-28)

La lecture des textes sacrés implique ainsi un « cadre herméneutique » (Maingueneau 2007), qui d'ailleurs n'est pas réservé au discours religieux, mais caractérise divers discours constituants (Maingueneau et Cossutta, 1995). Interpréter un énoncé à l'intérieur d'un « cadre herméneutique », c'est présupposer

-que cet énoncé est singulier, extraordinaire : par lui ce n'est pas à proprement parler un locuteur mais une source transcendante délivre un message qui importe à une collectivité car il traite de questions fondamentales. Pour une œuvre littéraire, par exemple, la destinée de l'homme, les pouvoirs du langage, la mission de l'art..., pour un texte religieux : le sens de la vie et de la mort, la nature du Bien et du Mal...

-que le sens de ce message est nécessairement caché : il faut une exégèse. Même les textes qui paraissent les plus transparents exigent du destinataire qu'il dérive des

significations inaccessibles au premier regard. Cette lecture présuppose la maîtrise de techniques qui peuvent faire l'objet d'un apprentissage, mais aussi une relation privilégiée de l'exégète avec la Source du texte.

Pris dans un cadre herméneutique, le texte à interpréter ne saurait être pris en défaut : il n'y a que des interprètes déficients. Quelles que soient les transgressions des lois du discours ou des normes du genre, il est assuré qu'à un niveau supérieur la faute n'est qu'apparente, que les exigences de la communication sont, à un autre niveau, respectées : le fidèle doit surmonter ces obstacles pour s'ouvrir au message que Dieu lui adresse. Aucun défaut dans l'énoncé ou dans l'énonciation n'est possible de la part de Dieu ; s'il y a des problèmes de compréhension, ils ne peuvent venir que des humains, qui ont naturellement tendance à ne pas écouter la Parole divine. Dans les Évangiles, un récit thématise cet échec de la compréhension : la Parole du Semeur (Matthieu XIII, 1-23; Marc IV, 1-20, Luc VIII, 4-15), où sont distinguées deux catégories d'hommes : d'une part ceux qui « entendent sans comprendre » la parole divine, d'autre part ceux qui ne la laissent pas fructifier. Ils s'opposent à « ceux qui ayant entendu la Parole avec un cœur noble et généreux, la gardent et produisent du fruit par leur constance » (Luc, 8, 15).

Du point de vue de l'hétérogénéité énonciative ce dispositif est particulièrement complexe. Le destinataire est en effet confronté à un « locuteur » divin qu'on est bien obligé de mettre entre guillemets : s'il « parle » c'est à travers des textes qui ont été écrits par de véritables locuteurs, qui en ce qui concerne l'*Ancien Testament* sont anonymes. Une des caractéristiques de ces textes est qu'ils relèvent de genres fortement codifiés, bien identifiés (récit historique, mythe, psaume, proverbe, recueil de lois...) écrits dans des lieux et à des époques distincts. Les positions d'auteur sont donc très différentes de l'un à l'autre. Quant aux évangiles, ils relèvent bien du même genre, mais il en existe quatre, de quatre auteurs différents. La responsabilité de l'ensemble des textes que rassemble la Bible (en grec *biblia* est un pluriel : « les livres ») est en réalité attribuée non à des auteurs, au sens ordinaire de ce terme, mais à un unique hyperénonciateur (Maingueneau 2005), Dieu lui-même, qui les a inspirés. Sans le postulat que les multiples « auteurs » des livres qui composent la Bible ne sont que des truchements du seul véritable Auteur qui les inspire, indifférent à la diversité des genres et des époques, c'est toute l'herméneutique religieuse qui s'effondrerait : on ne pourrait plus établir librement de relations entre les passages de la Bible, quelle que soit leur localisation.

Certes, les institutions religieuses ne cessent - du moins aujourd'hui - d'inciter les fidèles à lire la parole de Dieu renfermée dans les textes sacrés, mais elles ne cessent aussi d'essayer de contrôler les commentaires : de la simple prédication dominicale aux sites Internet en passant par les réunions de lecture de la Bible, elle recourt à des interprètes dont la fonction est de rendre ces textes pertinents pour un public qui appartient à un monde très différente de ceux où ils ont été écrits. Ces pratiques ont retenu l'attention de certains analystes du discours. Lehtinen (2009), par exemple, a analysé une séance d'étude de la Bible dans une communauté adventiste finlandaise. Il a cherché à montrer de quelle façon l'interaction religieuse est liée à l'organisation inférentielle et à l'organisation séquentielle de l'interaction. De son côté, L. Loeb (2014) a étudié le même type de « Bible study meeting », mais aux USA dans une communauté catholique d'Afro-américains et de Latinos. Dans ces deux études il s'agit d'étudier avec les outils de l'analyse conversationnelle les procédures à travers lesquelles les participants sont amenés à comprendre le message que Dieu leur adresse. Ces groupes, dirigés par un animateur, doivent constamment trouver des solutions au problème qui consiste à « faire parler » un texte - et au-delà Dieu lui-même - qui de prime abord ne leur parle pas. En réussissant à opérer cette recontextualisation, les membres du groupe montrent leur compétence interprétative et par là renforcent leur appartenance à la communauté.

Le problème se pose différemment quand on a affaire à un commentaire monologal réalisé par un expert pour des fidèles qui ne sont pas présents ou qui n'interagissent pas. Dans ce type de situation, l'exégète doit assumer sa position haute. L'autorité de l'interprétation

qu'il donne est en règle générale garantie par son statut dans l'institution : consacrant sa vie à porter la parole divine, il est supposé en avoir une compréhension privilégiée. Mais cette autorité préalable doit être relégitimée à chaque commentaire, qui doit se montrer à la hauteur des attentes de fidèles soucieux d'entrer en contact avec Dieu à travers le texte. Quand cette activité est réussie, le médiateur suscite une double reconnaissance : la reconnaissance de son statut, mais aussi la gratitude de ceux qu'il a pu toucher.

### 3. Aphorisation et parole divine

J'ai évoqué deux dispositifs d'énonciation où la notion de locuteur s'avère problématique et où il se produit une complexification de la source d'énonciation : l'aphorisation et la Parole divine. Il est possible de croiser ces deux problématiques, en s'intéressant au commentaire d'aphorisations extraites de la Bible. De fait, à l'instar du Coran dans le monde musulman ou des épopées d'Homère dans l'Antiquité grecque, les fidèles utilisent aussi la Bible comme un réservoir de citations, et au premier chef d'aphorisations.

Ces aphorisations sont susceptibles de deux types de traitement. Dans le premier, elles fonctionnent comme des sentences, des aphorisations primaires, que l'on peut citer comme des proverbes, au fil d'une énonciation ou afficher sur un mur de sa maison. À la différence des proverbes, elles ne sont pas garanties par la sagesse populaire mais par Dieu. Dans ce cas peu importe de quel passage vient exactement l'aphorisation : le locuteur peut se contenter de gloses telles que : « comme le dit l'Évangile », « selon le mot de l'Écriture », etc. Le second traitement est de nature bien différente : l'aphorisation est le support d'un commentaire circonstancié, qui en général la met en relation avec le texte dont elle est tirée ou divers autres passages de la Bible. Ce type de pratique est en général fortement institutionnalisé. Le commentateur doit disposer d'une compétence particulière pour être en mesure de déplier en quelque sorte le sens profond que cette phrase est censée recéler. Cette pratique n'est nullement réservée au discours religieux. En France, à l'école ou à l'université on demande ainsi aux élèves de littérature ou de philosophie de commenter une phrase de quelque grand auteur.

Je vais étudier un exemple de ce type de commentaire, que j'emprunte à l'un des grands genres de l'époque classique, le sermon, qui au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle était fortement codifié :

Le prédicateur commence par citer un passage de la Bible. Suit l'énoncé de ce thème, son explication, après quoi le prêtre invoque l'intercession de Marie par la récitation de la prière à la Vierge, l'Ave Maria. C'est la fin du premier exorde. L'annonce du plan, en deux ou trois points, occupe le second exorde [...] Suit le corps du sermon, chaque point étant traité à partir de plusieurs arguments, puis la péroraison où le prédicateur s'adresse souvent à Dieu [...] ». (Cagnat-Deboeuf, 2001 : 5)

En réalité, ce « passage de la Bible » cité au début était en règle générale une aphorisation. C'est le cas d'un sermon « Sur les consolations et la gloire de la mort de la Sainte Vierge » qu'a prononcé un des plus grands prédicateurs de cette époque à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge » (Massillon, 1835, II : 65-75). L'aphorisation dont il part est une phrase extraite d'un livre de l'Ancien Testament : le Cantique des cantiques (I, 6) « Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie. » Comme il est d'usage à cette époque, Massillon cite l'aphorisation en latin. Mais il la fait suivre immédiatement d'une traduction en français : « O vous qui êtes le bien-aimé de mon âme, montrez-moi où est le lieu de votre repos et de vos pâturages éternels. »

L'opération la plus importante, à savoir le découpage de ce fragment de la Bible plutôt que d'un autre, est hors de portée de l'auditoire. Au-delà des motivations d'ordre idéologique qui peuvent expliquer le découpage de cette citation (nous en dirons un mot un peu plus loin), le prédicateur montre par là sa compétence. En effet, son aptitude à tirer une interprétation pertinente pour la situation de communication d'un fragment en apparence très éloigné - par sa thématique comme par sa localisation dans la Bible - de la

fête de l'Assomption de la Vierge montre deux choses : a) que la Bible est bien un livre digne d'un cadre herméneutique, puisqu'il permet les mises en relation les plus inattendues entre toutes ses unités ; b) que le commentateur est bien habité par l'Esprit de Dieu, puisqu'il est capable d'une telle mise en relation.

Du point de vue de l'hétérogénéité énonciative, la gestion de la diversité linguistique est importante. Quand Massillon cite en latin une phrase qui dans la Bible est en hébreu, il attribue sa responsabilité à Dieu mais aussi à l'Église.

Le fait de considérer que le latin n'est pas à proprement parler une traduction de l'hébreu, mais la parole même de Dieu est évidemment lié au postulat que la langue de l'Église catholique, le latin, est aussi une langue de Dieu. En outre, ce n'est pas seulement en latin qu'est citée la phrase mais dans la seule traduction latine officiellement reconnue par l'Église : « la Vulgate », réalisée pour l'essentiel par Jérôme de Stridon à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. C'est donc l'institution qui se présente comme parlant au nom de Dieu qui valide l'identité entre le texte hébreu et le texte latin.

En revanche, la traduction en français, destinée aux auditeurs du sermon, est de la responsabilité du prédicateur. Les deux traductions n'ont pas du tout le même statut : en latin le fidèle est au contact de la Parole divine ; en français on a affaire à un énoncé du prédicateur à destination du public présent, dont seulement une petite minorité maîtrise le latin.

On le voit, cette aphorisation implique un feuilletage énonciatif particulièrement complexe, réparti sur deux niveaux.

## I

- 1) Le « Message » divin : il est immatériel et a pour source un être immatériel.
- 2) Ce « Message » est investi dans un texte en hébreu, Le Cantique des cantiques, écrit par un médiateur anonyme, ou mythique (la tradition l'a en effet attribué au roi Salomon).
- 3) Une traduction en latin, validée par l'Église, qui ainsi s'approprie d'une certaine façon le texte sacré. Le rôle de l'Église va même plus loin : c'est elle qui institue ce texte en texte inspiré par Dieu. Le Cantique des cantiques appartient en effet aux livres dits « deutérocanoniques », qui ne sont reconnus comme ayant une valeur doctrinale ni par le judaïsme ni par les protestants. En extrayant cette aphorisation de ce texte, Massillon rappelle donc implicitement que son énonciation s'inscrit dans un cadre catholique.

## II

- 1) Le prédicateur mandaté par l'Église extrait une phrase du Cantique des cantiques ; il la convertit en aphorisation.
- 2) Il la cite dans la traduction latine reconnue par l'Église.
- 3) Il traduit en français l'aphorisation en latin.

À première vue, la traduction en français apparaît comme une paraphrase sans conséquence. En réalité, elle permet de « profiler » ce fragment décontextualisé, de restreindre ses possibilités de sens virtuellement infinies en les orientant dans la direction favorable à l'argumentation du prédicateur. Paradoxalement, c'est donc sur la traduction en français, sur l'énoncé présenté comme auxiliaire que s'appuie l'interprétation.

La traduction de Massillon prend de grandes libertés avec le texte latin, comme on peut le voir en la comparant à celle, qui se veut rigoureuse, que propose aujourd'hui la Bible de Jérusalem :

- Bible de Jérusalem : Dis-moi donc, toi que mon cœur aime : où mèneras-tu paître le troupeau, où le mettras-tu au repos à l'heure de midi ?
- Massillon : « O vous qui êtes le bien-aimé de mon âme, montrez-moi où est le lieu de votre repos et de vos pâturages éternels ».

La traduction du prédicateur ne serait pas acceptée par un professeur de latin. Mais on ne peut pas référer la pratique de Massillon à une norme scolaire qui n'est pas pertinente ici : les normes de ce qu'est une traduction valide sont relatives aux lieux où elle s'exerce. Pour comprendre cet écart entre le sens qui ressort du contexte du Cantique des cantiques et la traduction proposée par Massillon, il faut tenir compte du fait que le commentateur accomplit deux tâches à la fois : il s'efforce de faire un « bon » sermon, de montrer qu'il est agi conformément aux attentes de l'institution qui le légitime et légitime l'activité discursive dans laquelle il est engagé, mais il défend aussi une certaine conception de sa religion, un certain positionnement. Ces deux tâches convergent sans difficulté quand la conception de la religion sur laquelle il s'appuie est hégémonique, qu'elle imprègne le public et les autorités religieuses.

Les règles du sermon classique contraignent le prédicateur à résumer son argumentation au début de son énonciation ; là il se justifie en quelque sorte d'avoir choisi cette aphorisation plutôt qu'une autre comme support de sa prédication. Voici le résumé que propose Massillon pour son sermon sur l'Assomption de la Vierge :

Tel est le langage de l'âme fidèle sur la terre. Éloignée de son époux, que les nuages de la mortalité lui dérobent encore ; ne trouvant rien ici-bas qui puisse consoler son amour de cet éloignement, que l'espérance de le voir bientôt finir ; soupirant sans cesse après cet heureux moment qui doit lui ouvrir les cieux, et lui montrer l'Époux immortel qu'elle aime ; et faisant de la durée et des amertumes de son exil, l'exercice de son amour, et tout le mérite de sa foi et de sa patience ; O vous qui êtes le bien-aimé de mon cœur, montrez-moi où est le lieu de votre repos et de vos pâturages éternels. » (1835 : 65)

Ce résumé est ici d'autant plus utile pour les auditeurs que l'aphorisation qu'il a extraite du Cantique des cantiques inclut deux déictiques (« moi » et « toi ») dont la référence n'est pas spécifiée. L'adjectif anaphorique « tel » qui ouvre le passage pose une équivalence entre cette aphorisation et « le langage de l'âme fidèle sur la terre ». Cela permet d'attribuer la citation à une source d'énonciation catégorisée comme « l'âme fidèle sur la terre ». En fait, il s'agit d'une substitution, puisque dans le texte originel c'est le personnage de « l'Épouse » qui, en réalité, est la locutrice de cet énoncé. Cette recontextualisation instaure une polyphonie énonciative où le même énoncé se trouve attribué à la fois à l'Épouse et à l'âme fidèle sur la terre. L'argumentation développée par le sermon va consister à montrer que cette phrase doit aussi être attribuée à la Vierge Marie, présentée comme le modèle de toute « âme fidèle sur la terre ». Au-delà, ce « moi » est aussi appelé à devenir celui des partenaires de l'événement communicationnel : le prédicateur et son auditoire, qui doivent eux aussi se comporter en « âmes fidèles sur la terre. »

Les deux identifications - celle entre l'Épouse du Cantique des cantiques et la Vierge Marie, celle entre « l'âme fidèle sur la terre » et la Vierge - n'ont a priori rien d'évident. Mais le prédicateur peut s'aider d'un certain nombre de routines interprétatives ; c'est ainsi que l'identification entre le personnage de l'Épouse du Cantique et l'âme, entre le personnage de l'Époux et Dieu est une tradition fortement établie. En outre, les normes de l'exégèse chrétienne incitent les commentateurs à lire systématiquement les figures féminines positives de l'Ancien Testament comme annonciatrices de la Vierge, figure féminine centrale du Nouveau Testament.

Massillon s'appuie sur ces routines, mais il le fait à la lumière des conflits qui structurent le champ religieux de son époque. La figure de la Vierge est alors au centre de controverses majeures : s'opposant en cela à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, où les courants dominants de la dévotion catholique privilégiaient l'amour mystique à travers Le Cantique des cantiques et considéraient la Vierge comme la lune du soleil divin, comme la médiatrice entre l'humanité pécheresse et Dieu. Massillon, au contraire, partageant en cela la position des jansénistes, s'efforce de prendre ses distances à l'égard du mysticisme et de ramener la Vierge à l'humanité ordinaire. La polyphonie qu'il impose en superposant l'Épouse du Cantique, la Vierge et « l'âme fidèle sur la terre », c'est-à-dire tous les

chrétiens, s'inscrit dans cette perspective. L'âme de l'Épouse n'est plus celle du mystique qui cherche à s'absorber en Dieu : c'est seulement celle d'une âme « fidèle sur la terre ». Il n'y a plus que deux univers séparés par le péché : d'une part celui où se tiennent la Vierge et les chrétiens, d'autre part celui de Dieu. C'est le Christ qui doit être l'unique médiateur entre ces deux univers. La traduction que réalise Massillon a précisément pour effet d'opposer radicalement le plan terrestre et le plan divin : l'un est en proie à l'instabilité, l'autre est stabilité : « le lieu de votre repos et de vos pâturages éternels ».

Le commentaire de Massillon construit une polyphonie qui permet d'attribuer l'aphorisation à divers locuteurs, situés dans des univers distincts. Mais quelle que soit l'hétérogénéité des locuteurs susceptibles d'être désignés par le pronom mihi (« moi »), à un niveau supérieur elle est annulée par le fait qu'ils sont tous dominés par la Source du texte, une Source divine qui n'est pas un locuteur et dont il faut interpréter les messages.

#### 4. Conclusion

J'ai opéré une distinction entre deux formes d'hétérogénéité énonciative (aphorisante et divine) qui ont en commun de rendre problématique la position de locuteur en marquant la parole du sceau de l'extraordinaire. Le problème qui est posé, en effet, est celui des ressources dont disposent les hommes pour donner de l'autorité à la parole, la détacher du flux des échanges usuels. Dans les deux phénomènes que j'ai abordés, le genre de discours joue un rôle essentiel pour y parvenir : ni l'aphorisation, ni le corpus des textes sacrés d'une religion ne relèvent à proprement parler d'un genre. L'aphorisation échappe à la logique du texte et du genre de discours en détachant des phrases ; les corpus sacrés lui échappent en rassemblant des textes de genres divers dans une unité supérieure, référée dans sa totalité à une même Source : par-delà leur diversité, ils peuvent ainsi s'éclairer les uns les autres pour rendre possibles des interprétations. Dans un cas comme dans l'autre la parole sort du contexte singulier où elle a été proférée pour s'adresser à un auditoire indéterminé. Dans un cas comme dans l'autre elle re-présente une énonciation antérieure par l'intervention d'un tiers qui convertit le locuteur originel en aphoriseur ou qui fait de l'auteur du texte une sorte de porte-parole de la divinité. Dans un cas comme dans l'autre, pour interpréter les énoncés la compréhension usuelle ne suffit pas : il faut une exégèse.

#### Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ J. 1982. « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », DRLAV, n° 26, p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ J. 1996. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BENVENISTE E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- CAGNAT-DEBOEUF C. 2001. *Préface de Sermons : Le carême du Louvre, de Bossuet*, Paris, Gallimard, collection « Folio classique ».
- CHEVALIER J.-C. & ENCREVE P. (dir.). 2006. *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva*, Lyon, ENS Editions.
- FLACHAIRE C. 1957. *La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Apostolat de la Presse-Société saint Paul.
- HOFFER P. 1938. *La dévotion à Marie au déclin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf.
- LEHTINEN E. 2009. "Sequential and inferential order in religious action: A conversation analytic perspective", *Langage et société*, n° 130, p. 15 à 36.
- LOEB L. (2014), "Call and response: An anatomy of religious practice", *Discourse studies*, 16-4, p. 514-533.
- MAINGUENEAU, D. 1995. « Interprétation des textes littéraires et des textes juridiques », in *Interprétation et Droit*, P. Amselek (éd.), Bruxelles-Aix, Bruylant et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, p. 61-72.
- MAINGUENEAU D. 2004. « 'Hyperénonciateur' et 'participation' », *Langages*, 156, p. 111-127.
- MAINGUENEAU D. 2012. *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D. et COSSUTTA F. 1995. « L'Analyse des discours constituants », *Langages*, 117, p. 112-125.
- MASSILLON J.-B. 1835. *Œuvres de Massillon, évêque de Clermont*, tome II, Paris, Lefèvre.- RINGOOT R. 2014. *Analyser le discours de presse*. Armand Colin. Paris.
- STORA B. 2012. *Histoire de la guerre d'Algérie [1954-1962]*. Alger. Hibr éditions.
- Trésor de la Langue Française informatisé : TLFi [en ligne]